

■ **Stéphane Maylan**, à Savigny, CH-550-0064144-9, menuiserie, charpenterie et agencement de cuisines (FOSC du 27.02.2003, p. 15). Par décision du 14 juillet 2005, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 9580 du 02.09.2005
(03009768 / CH-550.0.064.144-9)